

L'ÉVÈNEMENT

La Haute-Marne brille
au Salon international
de l'agriculture !

Pages 6-9



LE DOSSIER



Des nouveau-nés
jusqu'aux aînés :
le Département, acteur
d'une bonne santé !

Pages 10-13

VOTRE TERRITOIRE



Bourbonne-les-
Bains prête
à accueillir
les curistes

Page 18

HM LA HAUTE-MARNE
RESPIRE
ET INSPIRE !

Sommaire

LE DOSSIER



10

L'ÉVÈNEMENT



6

L'ACTUALITÉ



4

VOUS ET NOUS



14

VOTRE TERRITOIRE



16

VOTRE TERRITOIRE



17

VOTRE TERRITOIRE



18

VOS SORTIES



20

4-5 > L'ACTUALITÉ

- > Retour en images
- > Actualités

6-9 > L'ÉVÈNEMENT

- > La Haute-Marne brille
au Salon international de l'agriculture

10-13 > LE DOSSIER

- > Des nouveau-nés jusqu'aux aînés :
le Département, acteur d'une bonne santé !

14-15 > VOUS ET NOUS

- > La vie du conseil

16-18 > VOTRE TERRITOIRE

CULTURE

- > Quand des livres et des registres se refont
une santé

PORTRAIT

- > À 86 ans, Marcel Humblot maire depuis... 60 ans !

ATTRACTIVITÉ

- > Bourbonne-les-Bains prête à accueillir les curistes

19 > DÉTENTE

- > Vu sur les réseaux sociaux
- > Recette de printemps

20-22 > VOS SORTIES

22 > TRIBUNE

- > Expressions d'élus



Chères Haut-Marnaise, chers Haut-Marnais,

En ce début d'année 2025, j'ai rechaussé mes baskets pour entreprendre un nouveau tour de la Haute-Marne.

Après une traversée d'Auberive à Saint-Dizier en 2018, d'ouest en est en 2020 et du sud au nord en longeant le canal en 2022, j'entreprends cette fois-ci de parcourir la Haute-Marne par

ses frontières. En clair, je vais arpenter tous les contours de notre territoire, soit un périple de 490 km.

Un défi personnel et sportif, découpé en 13 étapes de 2 jours, a commencé le 20 mars à Bourbonne-les-Bains et s'achèvera le 4 juillet dans cette même commune.

Vous m'interrogez, pourquoi faire une telle marche ? Dans le but d'aller directement à votre rencontre, au plus près de vous. Pour redonner du sens à ce qu'est un élu de proximité.

Un élu de proximité, c'est celui qui vit tous les jours au milieu de vous. Il y a sa résidence principale, il y travaille, il en fréquente les commerces et s'y investit (association, mairie, bénévolat, etc.). Il connaît les enjeux et problématiques de son territoire. Il en défend les intérêts et s'engage dans des actions qui contribuent à son attractivité.

Cette marche, ce tour de la Haute-Marne, il est ouvert à tous. Le parcours est défini, les jours de passage sont actés. Chacune et chacun peut, s'il le souhaite, venir marcher quelques mètres ou kilomètres à mes côtés, pour partager votre vision d'avenir pour la Haute-Marne. Des réunions publiques sont également programmées en soirée. Les idées avancées lors de ces échanges contribueront à la définition de notre de route pour la 2^e partie de notre mandat.

Venez marcher avec moi, vous êtes les bienvenus.

Nicolas Lacroix

Président du Conseil départemental
de la Haute-Marne

QR code

Haute-Marne le magazine du Département N°154 avril 2025

Directeur de la publication : Nicolas Lacroix

Co-directeur : Bernard Gendrot

Rédaction : Service communication - 03 25 32 88 12
service.communication@haute-marne.fr

Crédits photos : Service communication du Conseil départemental de la Haute-Marne ; Sergii Pavlovskiy - stock.adobe.com (pages 10-13) ; Archives départementales de la Haute-Marne (page 16) ; Agence d'attractivité (page 18)

Site Internet : www.haute-marne.fr

Conseil départemental de la Haute-Marne, Hôtel du Département,
1 rue du Commandant Huguely, CS 62127 - 52905 Chaumont Cedex 9

Tirage : 96 765 exemplaires

Dépôt légal N° 206 - ISSN N°1166-729 X

Réalisation : Conception, exécution,

photogravure, Agence IPPAC

Impression : Roto France

L'utilisation d'un papier recyclé plutôt qu'un papier
à fibres vierges réduit l'impact environnemental



 **RETOUR EN IMAGES**


ÊTRE MÉDECIN SALARIÉ, LE DÉPARTEMENT RECRUTE !

Les 6 et 7 février derniers, Anne-Laure Duvaux et la conciergerie de l'Agence d'attractivité de la Haute-Marne ont participé au 25^e congrès des internes de médecine générale au Grand Palais de Lille. Elles ont présenté à 800 internes la qualité de vie haut-marnaise, idéale pour concilier vie professionnelle et personnelle en devenant médecin

salarié sur notre territoire. Le Département propose un contrat de travail avec temps adaptable (maximum 39 heures), met à disposition une équipe pluriprofessionnelle avec des tâches administratives allégées.

Pour en savoir plus : Anne-Laure Duvaux : 03 25 32 87 63, référente développement de l'attractivité médicale, paramédicale et sociale. Direction Santé Innovation et Appui à l'Évaluation des Politiques Départementales.

CAP VERS LE SUD DE LA HAUTE-MARNE

Courant février et mars, Nicolas Lacroix, Président du Conseil départemental de la Haute-Marne, a débuté une tournée des cantons dans le sud du département. Les rencontres avec des élus des communes de Villegusien, de Rolampont, de Chalindrey, d'Auberive, d'Arc-en-Barrois et de Langres ont permis de cerner des problématiques de terrain mais pas seulement. A travers des visites d'exploitations agricoles, d'entreprises d'insertion, d'industries, de transports ou bien encore de tourisme et d'éducation sans oublier les EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), la rencontre avec ces forces vives permet de mettre en lumière des hommes et des femmes qui font bouger le territoire et le rende attractif. « Notre département est riche de ses hommes, de ses projets et de ses savoir-faire, soyons-en fiers et faisons-les découvrir », martèle le Président du Département.



UNE PARENTHÈSE POUR LES AIDANTS

Jeune, adulte, sénior : dès lors qu'une personne aide un proche, un malade dépendant, il devient un aidant.

Au quotidien, le bien-être de l'aidant passe très souvent après celui de la personne aidée. « La Parenthèse des Aidants » offre à ces derniers un temps rien qu'à eux dans un lieu d'échange et d'information, en toute convivialité. Tous les mardis, une fois par mois, le temps d'un après-midi, une salle de la pizzeria Saint-Jean à Chaumont se transforme en un espace de bien-être pour les aidants proposant diverses activités. Sophrologie, atelier créatif, révision du code de la route, informations sur la maladie d'Alzheimer, thé dansant, le programme est disponible sur le site internet :

haute-marne.fr/une-parenthese-pour-les-aidants/

Accès libre et gratuit.

Renseignements au 03 25 01 27 79.



DU GIBIER HAUT-MARNAIS À LA CANTINE



Du sanglier était affiché au menu du midi dans les 20 collèges publics équipés de restauration scolaire le 30 janvier dernier. Cette opération, qui fait partie intégrante du plan d'accompagnement à la pratique de la chasse établi par le Département avec la Fédération départementale de chasse de la Haute-Marne (FDC 52), a permis aux élèves de découvrir des plats qui sortent de l'ordinaire grâce aux 570 kg de viande offerts par les chasseurs. Un succès renouvelé : plus une miette de viande dans les plateaux !

ACTUALITÉS

La marche du président est lancée

ÉTAPE 3 : Leurville → Osne-le-Val 02/04 39,7 km		
• Leurville	• Germay	• Echenay
• Chambronnecourt	• Lezéville	• Pansey
• Morionvillers	• Cirfontaines-en-Ornois	• Effincourt
• Germisay	• Gillaumé	• Osne-le-Val
ÉTAPE 4 : Osne-le-Val → Saint-Dizier 03/04 35 km		
• Osne-le-Val	• Gourzon	• Chamouilley
• Curel	• Bayard	• Saint-Dizier
• Chevillon	• Laneuville-à-Bayard	
• Rachecourt-sur-Marne	• Narcy	

Lancée le 20 mars dernier depuis Bourbonne-les-Bains, la marche du président du Département, Nicolas Lacroix, va lui permettre d'aller une nouvelle fois « À la rencontre des Haut-Marnais » en sillonnant à pied les routes départementales du territoire. L'amenant à Graffigny-Chemin puis Leurville lors de ses deux premières sorties, les étapes 3 et 4 de son périple, programmées les 2 et 3 avril (voir itinéraires ci-joints), se termineront respectivement à Osne-le-Val puis Saint-Dizier. Une réunion publique sera prévue chaque soir d'étape avec les maires et autres concitoyens présents dans les communes concernées.

L'intégralité du parcours haut-marnais de Nicolas Lacroix à retrouver en 4^e de couverture.



À vos marques, prêts, lisez !

Vendredi 28 février dernier, la médiathèque Les Silos, à Chaumont, rouvrait après presque 5 ans de fermeture. Elle a subi d'importants travaux de rénovation : remise en état des façades, rénovation énergétique, nouvel aménagement du rez-de-chaussée ou encore mise en place de nouveaux outils modernes pour améliorer le confort des usagers et des salariés.

Les horaires et jours d'ouverture :

- Mardi, jeudi et vendredi : 13h30 - 18h30
- Mercredi et samedi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30

Les Circonscriptions d'action sociales (CAS) deviennent les « Maisons des solidarités départementales »

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les Circonscriptions d'action sociales (CAS) ont changé de dénomination. Elles se nomment désormais « Maison des solidarités départementales de Langres, de Chaumont et de Saint-Dizier ». S'appuyant davantage sur une logique des trois bassins existants (Langres – Chaumont – Saint-Dizier), les contours de ces Maisons des solidarités départementales ont été également redessinés. Plusieurs directions et services comme la direction de l'enfance, de l'insertion et de l'accompagnement social, ainsi que la direction de l'autonomie avec son réseau d'intervenants sont ainsi regroupées.



La carte des nouvelles Maisons des solidarités départementales à retrouver en 3^e de couverture.



Appel aux choristes

L'ensemble vocal départemental « Fugue Éphémère » lance un appel à choristes pour sa session 2025. Ce chœur initié par Fugue à l'Opéra, en partenariat avec Arts Vivants 52 et les Arts de la Renne, recrute des choristes amateurs, hommes ou femmes, de bon niveau. Dirigés par la cheffe de chœur Anne-Sophie Duprels, les choristes travailleront sur un répertoire romantique français des XIX^e et XX^e siècles avec pour objectif la préparation de concerts qui seront donnés lors des Journées européennes du patrimoine.

Inscriptions avant le 1^{er} juin au 06 80 22 98 44 – asduprels@gmail.com



La Haute-Marne brille au Salon international de l'agriculture



Présents pour la sixième année au Salon international de l'agriculture à Paris, 27 producteurs ont porté haut les couleurs de la Haute-Marne du 22 février au 2 mars à Paris sous le stand mis à disposition par le Département. A leurs côtés, trois animations ont mis à l'honneur les fromages locaux pendant que les éleveurs ont gravi les marches des podiums. Une belle vitrine de producteurs et éleveurs qui a fait sensation !



« Le salon est une vitrine de l'excellence de l'élevage et des productions de Haute-Marne. Soyens-en fiers ! »

Laurent Gouverneur,
4^e Vice-président, délégué
à l'environnement et au tourisme



Une première réussie pour le domaine Camus Renaut.



Pour Philippe Camus : "le Salon offre une belle visibilité en matière de communication".

Pour la sixième année consécutive, les saveurs haut-marnaises ont conquis le public au Salon international de l'agriculture. Du 22 février au 2 mars, trois groupes d'environ 10 producteurs se sont relayés tous les trois jours, pour porter haut les 1001 couleurs gustatives du territoire à l'espace Grand-Est au pavillon 7. Vins, bières, champagnes et spiritueux, les breuvages locaux ont ravi les papilles, autant que les dégustations de viandes, truffes, glaces et autres mets sucrés ou salés confectionnés à partir de miel, de confitures, de farines et d'huiles tout aussi diversifiés. Les spécialités comme le pigeon ou les escargots ne se sont pas faites priées pour disparaître des étals, pour le plus grand régal des nombreux visiteurs qui se sont succédé sur toute la durée du salon. Des odeurs, des saveurs mais surtout un savoir-faire qui ont su être remarqués par le jury du concours général agricole, qui a primé 13 produits cette année. (voir le palmarès p.9)

Mais le Salon, pour Jean-Guillaume Décorse, président de l'association des producteurs, c'est aussi l'occasion d'apprendre à se connaître entre producteurs et éleveurs. « Rares sont les moments pour se retrouver et savoir ce que chacun produit ». Il incite les producteurs présents à participer aux repas proposés certains soirs par les éleveurs de vaches Simmental, ambiance fédératrice garantie dans la bonne humeur !

UNE PREMIÈRE AU SALON

Parmi les producteurs, quatre sont venus pour la première fois au Salon. « On n'aurait jamais eu l'idée de venir sans l'accompagnement du Département et de la Chambre d'agriculture de la Haute-Marne », avoue Philippe Camus venu avec son cousin Fabien. « Même si on vend peu, on ne regrette pas, on bénéficie d'une belle communication sur les réseaux, les journaux etc. En deux semaines, nous avons eu plein de contacts, notre visibilité a fortement augmenté » expliquent les cousins. Une belle opportunité pour cette Ferme des quatre vents qui s'est diversifiée depuis 2021 en production de farine et céréales bio à Saint-Ciergues. Même son du côté de Camille Renaut, venue pour la première fois exposer ses vins IGP issus des Côteaux de Coiffy : « C'est un plaisir de faire découvrir nos produits à des Haut-Marnais, des Parisiens mais aussi à d'autres régions ». Entre producteurs c'est aussi l'occasion d'apprendre à se connaître comme Ma graine d'Orges représentée par un trio de paysans bio installé depuis un an à Orges venu faire découvrir leurs huiles et graines torréfiées. Quant à Pierre et Florence Pelletier qui n'étaient pas venus au Salon depuis 14 ans, « C'est génial, très bien organisé et l'ambiance entre nous est superbe. Il est important de se faire connaître au-delà



La confrérie des Tastes-fromages de Langres a assuré la promotion du territoire.

des frontières haut-marnaises. La biodynamie nous a permis de faire deux contacts, l'un parisien, l'autre japonais, qui nous ont promis de venir nous voir à Coiffy, nous sommes ravis ! »

LA BELLE PART AU FROMAGE

En plus de la présence de producteurs, trois animations ont mis le Caprice des Dieux et le Langres à l'honneur. « Oui le Caprice des Dieux est fabriqué à Illoud, en Haute-Marne », la promotion du Département a battu son plein à travers ce fromage à pâte molle. Les Toastes Fromages ont poursuivi sur cette même dynamique de découverte autant gustative que touristique à travers leurs toasts au fromage de Langres renforcée par la fromagerie Germain venue flamber les papilles les trois derniers jours du salon.



Le Caprice des Dieux, un fromage qui est bien de Haute-Marne !

8 L'ÉVÈNEMENT



Thierry Lahaye et Nicolas Lacroix ont signé la nouvelle convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Haute-Marne



Un des trois groupes de producteurs présents au Salon.

PRIORITÉ AUX CIRCUITS COURTS : LE DÉPARTEMENT EN ACTION

Entre l'inauguration le mercredi et la journée Prestige du jeudi 27 février, Nicolas Lacroix, le Président du Conseil départemental de la Haute-Marne, a confirmé son soutien au monde agricole en signant une nouvelle convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne représentée par son nouveau président, Thierry Lahaye. Grâce à cette convention, le Département, qui n'a pas la compétence « agriculture », finance à hauteur de 230 000€ ce partenariat 2025-2029 permettant de mener des actions autour de la prévention de l'agriculture en difficulté, d'animer des missions autour de l'agriculture inclusive, d'accompagner la commercialisation et la valorisation des produits issus de l'agriculture haut-marnaise via les circuits-courts, de promouvoir l'agrotourisme et l'attractivité du territoire et de conseiller les acteurs agricoles sur la thématique de la protection de l'environnement. Lors de cette signature de convention, l'abattoir départemental de Chaumont a été présenté. Ce nouvel outil, créé par le Département

pour dynamiser les circuits courts et entré en fonction fin 2024, répond à une demande des agriculteurs qui aujourd'hui sont confiants en l'avenir. Fabrice Hubrecht, animateur Agricoal52 a remis en lumière cette plateforme qui permet de mettre en relation les acheteurs et les producteurs locaux. Sans oublier le bien-manger rendu ainsi possible jusque dans les assiettes des 20 collèges dotés de service de restauration scolaire. Une qualité qui ne demande qu'à se renforcer avec le développement du nouvel abattoir destiné à fournir davantage de viande y compris du hachis venant directement des exploitations haut-marnaises.

UN TRIO « INATTENDUES ! »

Un trio de drôles de dames, Cindy Fischer, Delphine Labrevois et Caroline Gaunée ont animé l'espace Prestige de la Région Grand-Est jeudi 27 février. Échappées de leur restaurant « Les Inattendues » de Vouécourt, le trio n'avait pas oublié d'emmener à Paris les produits 100% haut-marnais entrant dans la composition de leur succulent menu. Après la soupe de lentilles de Vieville à la crème au Langres et une terrine de porc de Chez l'Pierre parfumée à l'eau de vie de chez

Decorse, l'effiloché de bœuf de Vincent Courtier à la bière Lingonne et son risotto de pâtes de chez Céréales & Paradis d'Isômes ont remporté un vif succès gustatif ! Quant à la touche sucrée apportée par le miel et les fleurs déposés sur le fromage blanc de la ferme du Grand Aigle accompagné du crumble au petit épeautre, l'envol des saveurs a été assuré. Manger bon et haut-marnais, à Paris ou à Vouécourt, rien n'arrête les trois cuisinières à l'imagination débordante convaincues par les circuits-courts.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL JEUNE AU RENDEZ-VOUS DU MONDE AGRICOLE



Mercredi 26 février, 12 conseillers départementaux jeunes se sont rendus au Salon de l'agriculture pour découvrir les richesses de nos territoires. Pour certains c'était la première fois. À l'arrivée au salon, les jeunes élus ont eu l'occasion de découvrir les producteurs sur le stand de la Haute-Marne à travers un jeu sur les productions et le savoir-faire de nos agriculteurs. L'après-midi, les jeunes élus ont exploré les différentes régions avec ses exposants, les animaux d'élevage et tous les stands des professionnels et des métiers de l'agriculture. Cette journée, intense et enrichissante, s'est clôturée par l'inauguration du stand de la Haute-Marne.



Les Inattendues ont comblé les papilles de produits locaux transformés avec brio.



L'Abeille du Vallage a cumulé les médailles.

L'ÉVÈNEMENT 9



Le Domaine Florence Pelletier a brillé.

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2025 : LE PALMARÈS

13 PRODUITS MÉDAILLÉS

Médailles d'or

- > La Lingonne : pour sa bière la Torka (triple)
- > L'Abeille du vallage : pour son miel d'érable
- > Le Muid Monsaugeonnais : pour son vin le Chardonnay 2024

Médailles d'argent

- > La Lingonne : pour sa bière brune la Voutûe
- > La Brasserie de Vauclair : pour sa bière La Choue brune
- > L'Abeille du Vallage : pour son miel de fleurs d'été.
- > La Fromagerie Germain : pour son Langres et son Époisse
- > Le Muid Monsaugeonnais : pour son vin Chardonnay cuvée d'exception 2023

Médailles de bronze

- > La Brasserie de Vauclair : pour sa bière IPA
- > La Fromagerie Germain : pour son fromage affiné au Chablis
- > Le Muid Monsaugeonnais : pour son vin, Pinot noir 2023.
- > Le Domaine Florence Pelletier : pour son vin l'Auxerrois 2023



Une collection de médailles pour la fromagerie Germain.

DES ÉLEVEURS RÉCOMPENSÉS EQUIDÉS

De l'or pour :

- > Jean-Lou Royer et son fils Émile avec leur pouliche Léa du Dol (élevage de Brainville) : 1^{ère} Finale nationale - Prix de championnat femelle (FNPCAR), race Ardennais

BOVINS

De l'argent pour :

- > Philippe Deru (SARL Novalait) et sa vache Prim'Holstein, Nova lfty, femelle en 6-7^e lactation.

Du bronze pour :

- > Jean-Charles Galton (Gaec Saint-Hubert) et sa vache Simmental, Oraison, catégorie 5^e lactation et 1^{er} prix de la Meilleure bouchère.
- > Céline André (EARL du Coteau de Biesles) et sa vache Simmental, Sublime, catégorie vache en cours de 2^e lactation.
- > Philippe Deru (Sarl Novalait) et sa vache Prim'Holstein, Nova Ojudi, catégorie 2^e lactation.



Une finale en Or pour Jean-Lou Royer et son fils.



Oraison du GAEC Saint-Hubert a fait reluire la race Simmental.

AUTRES DISTINCTIONS

- > Quant à Quentin Vernier (Gaec de La Coumière), sa vache Coum Miela, dans la catégorie 2^{ème} lactation lui a valu la 3^e place du concours général agricole race Prim'Holstein.
- > Stéphane Hitzberger, directeur d'exploitation au lycée agricole Edgard Pisani de Chamarandes-Choignes, a obtenu le 2^e prix du Concours Général Agricole pour 3 ovins dans la catégorie « Laine femelle », race Ile de France.
- > Enzo Cler, 2^e au Concours de Jugement des Animaux par les Jeunes – TMP Ovin

DES BRILLANTS ÉLÈVES DU LYCÉE EDGAR PISANI SUR LES PODIUMS

Difficile de cacher sa fierté avec un brin d'émotion pour Stéphane Hitzberger, directeur d'exploitation au lycée agricole Edgard Pisani de Chamarandes-Choignes à l'annonce du résultat du concours de pointage ovin vendredi 28 février. Enzo Cler, de Bourbonne-les-Bains, est arrivé à la 2^e place sur 39 finalistes. « Je n'aurai jamais imaginé ça ! » avoue Enzo surpris par les résultats. « Je le voyais bien dans les 5 premiers » confie le directeur d'exploitation du lycée, la preuve. A noter que parmi les sept élèves du lycée sélectionnés sur 900 pour participer au concours de jugement des animaux par les jeunes, Lucas Collin-Maillard a su lui aussi tirer son épingle du jeu en se plaçant à la 9^e place sur 60 pour la race Charolaise. L'entraînement au lycée semble bien porter ses fruits pour ces jeunes ont développer une belle aptitude au pointage et à l'appréciation morphologique des animaux reproducteurs de l'espèce bovine, caprine, équine ou ovine.



Enzo Cler a brillé à la 2^e place du concours de pointage ovins.

Des nouveau-nés jusqu'aux aînés : le Département, acteur d'une bonne santé !

Avant même la naissance, jusqu'au placement en hébergement pour personnes âgées, l'action en faveur du bien-être et du bien vivre des Haut-Marnais s'illustre à travers de multiples compétences du Département. Pour répondre aux difficultés d'accès aux soins de la population haut-marnaise et lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, le Département œuvre aux côtés de tous les Haut-Marnais.





« La santé est la priorité des Haut-Marnais et donc, celle du Département. Notre collectivité a dans ses compétences l'accompagnement des plus fragiles, l'enfance, la famille, les personnes en situation handicap et des personnes en insertion professionnelle. Nous souhaitons aller plus loin, en proposant une offre de soins supplémentaires, pour permettre aux Haut-Marnais les plus éloignés des lieux de santé d'avoir à nouveau une offre de médecine près de chez eux. Sur le plan sanitaire, il faut agir maintenant pour anticiper l'avenir ! ».

Nicolas Lacroix,

Président du Conseil départemental de la Haute-Marne

A CHAQUE ÂGE, UN SERVICE DU DÉPARTEMENT

La Protection Maternelle Infantile : mission prévention pour tous !



La PMI accueille, conseille et prend en charge les femmes enceintes, les futurs parents, les jeunes parents et les enfants de moins de 6 ans. La PMI, c'est d'abord un accompagnement des familles avant et après la naissance de l'enfant à domicile, afin de déceler rapidement d'éventuels troubles de l'attachement ou des retards chez les jeunes enfants. C'est aussi le dépistage obligatoire des enfants de 3-4 ans. Les équipes composées d'infirmières puéricultrices et de médecins (si besoin) réalisent ainsi les bilans de santé dans les écoles maternelles permettant de dépister d'éventuels troubles du langage, de la vue, de l'audition, du neurodéveloppement, du développement psychomoteur, et de faire le point sur l'état général de ces jeunes enfants. Les professionnels de la PMI participent également à des actions collectives dans le champ de la parentalité ou sur des thématiques de prévention adressées à tous (gestion des écrans, alimentation, sommeil, gestion des émotions, éveil, etc.). La PMI réalise l'agrément et le suivi des assistants maternels, des crèches, et des Maisons d'assistances maternelles (MAM).



LA PMI EN CHIFFRES*

- + 3 000 visites à domicile pour 1 604 enfants rencontrés (Chiffres 2023) avant et après les naissances.
- 1 558 bilans de santé ont été effectués dans les écoles maternelles soit 1 553 enfants rencontrés, dont un tiers par un médecin.
- + de 1 000 assistants maternels sont agréés sur le département dont 41 nouveaux agréments. Le Département compte 15 MAM dont 5 nouvelles accueillant 144 enfants.
- + de 600 enfants sont accueillis dans les 33 crèches du Département

(*données 2023)

La santé sexuelle, des dispositifs déployés au plus près des jeunes

Grâce à une équipe de sage-femmes au complet, le centre de santé sexuelle du Département permet d'accueillir les jeunes haut-marnais et haut-marnaises de 11 à 25 ans à Langres, Chaumont, Joinville et Saint-Dizier. Ces lieux d'accueil, d'informations et de consultations permettent d'aborder de nombreux sujets en matière de prévention des infections sexuellement transmissibles (IST), de contraception, des troubles de l'identité, des questions sur le consentement ou encore des troubles en lien avec la sexualité. Ces consultations sont gratuites, complètement confidentielles et anonymes.



OÙ TROUVER LES SITES DU CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE ?

- > Maison des solidarités départementales de Langres, 27 place d'Armes Commandant Chauchard - 03.25.87.03.63
- > Maison des solidarités départementales de Chaumont, 7 rue Eugène Issartel 03.25.02.89.58
- > Maison des solidarités départementales de Saint-Dizier - 4 rue Godard Jeanson 03.25.56.69.33 (rendez-vous) - Site Reynel 3 bis rue Paul Cézanne (lieu d'accueil)
- > Site de Joinville - 39 avenue de la Marne 03.25.94.18.86



Etudiants dans les métiers de la santé : le Département les aide

Être étudiant en médecine, en chirurgie dentaire, masso-kinésithérapie, maïeutique (sage-femme), orthophonie, en soins infirmiers impose des périodes de stages et très souvent, se déplacer et se loger n'est pas évident. Depuis 2011, le Département accompagne les étudiants en leur mettant à disposition gratuitement 15 hébergements équipés destinés à 15 étudiants, sous condition d'un stage en cours. Pour les étudiants en médecine, toutes spécialités confondues et tous



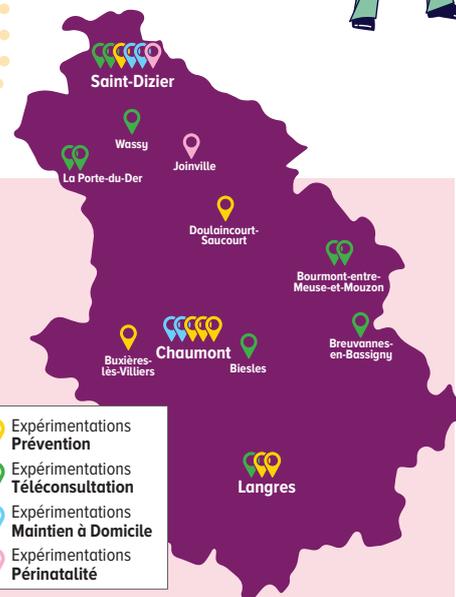
niveaux d'études ainsi que pour les étudiants en chirurgie dentaire, le Département peut leur octroyer un forfait transport pour les aider dans les trajets effectués entre le lieu de stage et l'université. Une aide au stage à hauteur de 15 € par semaine de stage peut être allouée pour les étudiants sage-femme, masseur-kinésithérapeute et orthophoniste.

Pour en savoir plus :
Anne-Laure Duvaux
03 25 32 87 63



LA SANTÉ SEXUELLE DES JEUNES, PARLONS-EN !

Suite à un appel à projets « Territoires d'innovation-France 2023 », le programme e-Meuse/e-Haute-Marne santé soutient et accompagne les projets d'expérimentations en santé. Il repose sur un partenariat entre les Départements de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle et de la Haute-Marne. Parmi une vingtaine de projets en cours sur le Département, une campagne de sensibilisation est menée sur la santé sexuelle des jeunes via un questionnaire disponible sur <https://evaluation.selfiesante.fr/santesexuelle/pas-de-questionnaire>



Les expérimentations en Haute-Marne

Le Centre de santé, une priorité !

Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, renforcer l'accès à la santé de la population, la feuille de route tracée par le Département pour 2025 prend forme. Le centre de santé départemental créé en 2024, en partenariat avec l'Agence régionale de santé, la Caisse primaire d'assurance maladie et le Conseil de l'Ordre des médecins de la Haute-Marne entre en action.

Afin de renforcer l'offre de santé sur le territoire, un maillage se met en place entre élus et personnels de santé. Des réunions se sont déroulées sur chaque intercommunalité du département afin de présenter le Centre de santé départemental. Entre des points de consultations et le déploiement de cabinets mobiles, tout est pensé pour que la population la plus éloignée puisse accéder aux soins.

Le Centre de santé de Haute-Marne permettra de **renforcer l'offre médicale dans des structures de proximité volontaires** qui se fragilisent. Des lieux de consultation s'ouvriront petit à petit dans des structures déjà existantes (maisons de santé par exemple).

DES CABINETS MÉDICAUX MOBILES EN RENFORT

En parallèle de ces lieux de consultations fixes, des cabinets médicaux mobiles se déploieront sur le territoire. **Deux poids-lourds ont ainsi été adaptés à la médecine généraliste dans une entreprise du Loiret,**



Toutenkamion. A partir de septembre, des médecins salariés par le Département commenceront à assurer des consultations de médecine générale sur le secteur du Montsaugonnais. L'organisation des tournées est en cours.

Bien vieillir en Haute-Marne : un accompagnement de proximité

Le Département accompagne également les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap. L'autonomie reste le poste le plus conséquent de son budget, avec une enveloppe de 55M €, dont le versement de l'Allocation personnalisée d'Autonomie (APA) en faveur des personnes âgées dépendantes. Sa mission première est de préserver la perte d'autonomie.

Sous l'impulsion du Département, la conférence des financeurs de la prévention met en place des dispositifs individuels et aussi des actions au sein des résidences autonomie, des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées (EHPAD) et des Services d'Aides et d'Accompagnement à Domicile (SAAD). Le Département favorise le maintien

à domicile par diverses actions, comme l'équipement du domicile en apportant des aides techniques. Le bus de l'autonomie, aménagé en appartement témoin, permet de présenter ces dispositifs sur le territoire. Prendre soin des aidants fait partie également des missions de prévention en leur proposant une pause sur le secteur de Saint-Dizier (Alzheimer Café) et sur Chaumont (la Parenthèse des Aidants).

Concernant les personnes en situation de handicap et les personnes âgées, l'habitat inclusif piloté par le Département est une autre solution pour conserver son logement individuel tout en partageant un projet de vie sociale avec d'autres personnes qui permet de rompre l'isolement social.

Lorsque l'état de santé ne permet plus le maintien à domicile, le Département propose l'accueil familial, une solution alternative avant le placement en EHPAD gérée par les Services Coordonnateurs de l'Accueil à Domicile (SCAD) de Doulaincourt et Arc-en-Barrois.

La personne accueillie partage ainsi la vie et les activités d'une famille en bénéficiant d'une aide adaptée à ses besoins dans un cadre chaleureux et individualisé. L'accueillant familial est agréé par le Département.

POUR DEVENIR ACCUEILLANT FAMILIAL OU TROUVER UNE FAMILLE D'ACCUEIL :

Le SCAD de DOULAINCOURT

EHPAD « Pougny »
B.P N°7 – 52270 DOULAINCOURT
Tél. 03 25 94 68 73 (ligne directe) ou 03 25 94 61 65
Fax : 03 25 94 64 38
Courriel : maisonret.doulaincourt-scad@orange.fr

Le SCAD d'ARC-EN-BARROIS

EHPAD « Saint-Martin »
2, route de Langres – 52210 ARC-EN-BARROIS
Tél. 03 25 02 14 68
Fax : 03 25 03 81 18
Courriel : scad.mr.arc@wanadoo.fr
Site Internet : www.maisonderetraite-arc52.fr



PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE, MAINTIEN À DOMICILE

Des questions, des difficultés, des conseils... les intervenantes autonomies, des professionnelles de proximité, expertes dans le champ de la gérontologie sont à votre disposition au **0 800 11 44 20.**



Le Département aux côtés de tous

L'assemblée départementale, composée de l'ensemble des élus, se réunit chaque mois pour étudier les dossiers et les projets du territoire. Retour sur les dernières commissions permanentes du 24 janvier et 7 mars.



FINANCES

Augmentation du taux des droits de mutation

Lors de la session du 7 mars, une hausse de 0,5 point du taux des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) a été actée passant de 4,5 % à 5 % pour une période de 3 ans du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2028. Les DMTO, souvent appelés « *frais de notaire* », sont des taxes perçues lors de la vente d'un bien immobilier. En règle générale, ces frais se montent à 5,81% du prix de vente dont 4,5% reviennent à la collectivité départementale, 1,2% au bloc communal et 0,11% au titre de la contribution de sécurité immobilière.

Quels impacts ?

Cette augmentation se traduira par une très légère hausse directe des frais d'acquisition pour les acheteurs. Par exemple, pour un bien immobilier vendu 100 000 €, l'acquéreur supportera un coût supplémentaire de 500 €. À l'heure où le sentiment que l'achat immobilier devient de plus en plus coûteux et inaccessible, cette hausse pourrait-elle venir troubler la timide dynamique qui semble se manifester ? « Cette hausse ne s'applique toutefois pas lorsque le bien acquis constitue

pour l'acquéreur une première propriété et qu'il est destiné à l'usage de la résidence principale », précise la loi de finances pour 2025. **Les primo-acquérents seront exonérés.**

En Haute-Marne, le taux de primo-acquérent étant estimé à 35 %, cette hausse ne porterait que sur une assiette taxable de 65 %. En parallèle, face à la baisse des taux de crédit immobilier conjugués à une politique incitative d'accès à la propriété avec l'élargissement des prêts à taux zéro, ce relèvement du taux sera supportable pour l'acheteur. Mi-2025, les acquéreurs retrouveraient un pouvoir d'achat immobilier équivalent à celui de 2022 selon les prévisions des agences spécialisées du marché de l'immobilier.

Un nouvel apport pour conforter l'offre de service public

Cette hausse se traduira par un apport temporaire et complémentaire de ressources de 2,5 M€ qui permettra de sauvegarder et conforter certaines politiques publiques du Département. Ce produit de près de 800 000 € par an sera fléché principalement pour la jeunesse.

L'effet des nouvelles mesures contenues dans les lois de financement de 2025 contraint le Département à faire des économies de plus de 60 millions d'euros entre 2025 et 2030, « *mais on ne veut pas tout sacrifier* », martèle Nicolas Lacroix, le Président du Conseil de la Haute-Marne. Le Département continuera d'accompagner les investissements communaux et associatifs pour les équipements sportifs. De nouvelles rencontres auront lieu avec les maires et les présidents d'intercommunalités concernant le financement des sorties scolaires pour les élèves du primaire. Si le Département continue de financer uniquement les sorties pour les collégiens (sa compétence), « *des réflexions seront menées pour savoir comment le bloc communal et le Département vont faire force collectivement pour que nos enfants continuent de partir dans ses endroits magiques comme la Mazerie, la Maison de Courcelles...* » a insisté le Président du Département.

MONDE ASSOCIATIF

Le Département soutient ses associations

Comme évoqué en novembre lors de la soirée des associations (octobre 2024), le Département continue de soutenir les initiatives locales. Afin de mieux répondre aux besoins du territoire et des partenaires associatifs, un nouvel accompagnement ciblé en fonction de la nature et l'envergure des projets se met en place autour de quatre fonds.

- > Le soutien à la dynamique associative territoriale, à destination des associations de proximité ayant une action et un intérêt public local et œuvrant à la cohésion sociale
- > Le soutien à l'accompagnement des projets des associations concourant à l'amélioration de l'offre à la population et répondant aux enjeux visés par les politiques des solidarités portées par le Département.



INFO PRATIQUE :

Les demandes seront valables uniquement l'année civile en cours. Elles devront être déposées avant le 30 juin 2025 et entre le 1^{er} et le 30 avril pour les années suivantes.

- > Les grands partenaires dont l'envergure des projets œuvrent à la promotion du Département et du territoire.
- > L'appui à l'engagement individuel des personnes dans un parcours sportif ou jeunesse (athlètes, aides aux brevets d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) ou de directeur (BAFD).

SOLIDARITÉS

Insertion professionnelle : le Département aide

Le Département intervient dans le cofinancement des contrats aidés en versant une aide aux ateliers et chantiers d'insertion liés aux contrats à durée déterminée d'insertion pour les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA). La convention annuelle d'objectifs et de moyens a été renouvelée avec l'Etat. Elle permet de financer des ateliers et chantiers d'insertion assurés par 13 structures à hauteur de 534 000 €, d'aider à l'encadrement et à l'accompagnement (266 700 €). Cette convention permet d'accompagner des publics très éloignés de l'emploi d'accéder à ces ateliers et chantier d'insertion via le dispositif d'expérimentation locale pour un accompagnement initial (ELAN) soutenu pour un montant de 50 000 €.



AIDE EXCEPTIONNELLE

Le Département solidaire avec Mayotte

À l'occasion de la commission permanente tenue le vendredi 24 janvier, le Conseil départemental de la Haute-Marne a voté une aide d'urgence de 20 000 € pour soutenir Mayotte, victime du cyclone Chido.

Le 14 décembre 2024, le Département de Mayotte a subi le passage d'un cyclone d'une intensité jamais connue depuis quatre-vingt-dix ans. Et le 11 janvier dernier, Mayotte était frappée par une nouvelle tempête dévastatrice. L'archipel de l'océan Indien est complètement ravagé.

Entre les annonces faites par l'Etat et la réalité sur le terrain, le Président du Conseil départemental de Mayotte a fait état de son inquiétude : « On a l'impression d'être oubliés ! »

« Mayotte a faim ! »

Au-delà des pertes matérielles considérables, Nicolas Lacroix, Président du Conseil départemental de la Haute-Marne a fait état de la situation qui ne cesse de se dégrader en l'absence des aides promises. « Les

habitants de Mayotte ont faim, ils n'ont toujours pas eu de rentrée scolaire et des cas de choléra commencent à apparaître. »

Face à un tel état de souffrance, le Conseil départemental de la Haute-Marne a souhaité apporter son soutien au Département de Mayotte. Par solidarité entre Départements, la collectivité a ainsi voté l'octroi d'une aide d'urgence de 20 000 €, versée sur un compte spécial ouvert par « Départements de France » destiné à recueillir des dons de première urgence. « Cette aide abondera donc un fonds qui sera, dans un premier temps, utilisé pour des opérations de sauvetage, et ensuite pour la reconstruction », explique Nicolas Lacroix, Président du Département de la Haute-Marne.

Grâce à ce fond de solidarité, près de 1,6 M€ étaient déjà rassemblés en début d'année pour leur venir en aide directement.

Toutes les délibérations du Conseil départemental de la Haute-Marne à retrouver sur www.haute-marne.fr (rubrique L'institution/Les décisions)

Quand des livres et des registres se refont une santé



« Les Archives départementales jouent un rôle fondamental dans la préservation de notre patrimoine historique. Leur travail de restauration minutieux permet de sauver les témoins du passé afin que les générations futures puissent découvrir et comprendre les racines de notre territoire. »

Mokhtar Kahlal,

Vice-président délégué au monde associatif, à la culture et aux sports

Tous les ans, les Archives départementales de la Haute-Marne, avec l'aide du ministère de la Culture, font restaurer des documents patrimoniaux dont l'état est préoccupant afin qu'ils puissent être conservés et mis à disposition du public le plus longtemps possible.

En 2023, c'est une bible commentée éditée en six volumes il y a 500 ans, en 1528-1529, qui a ainsi été confiée aux bons soins d'une restauratrice installée près de Dijon. À l'intérieur, on peut lire un commentaire très complet de la Bible rédigé par Nicolas de Lyre, un théologien franciscain célèbre en son temps, entre 1322 et 1331. Issu de quarante années de travail, il s'agit d'un vrai best-seller, très régulièrement copié et édité au cours des siècles suivants. Son originalité réside dans le fait que Nicolas de Lyre connaissait l'hébreu, et a donc pu travailler à partir de plusieurs textes anciens, préfigurant le travail des humanistes de la Renaissance. On peut aussi y voir les germes de la Réforme protestante, qui elle aussi a revendiqué l'accès aux textes sacrés dans leur version d'origine et sans intermédiaire. D'ailleurs, il se disait déjà au XVI^e siècle : « Si Nicolas de Lyre n'avait pas joué de la Lyre, Luther n'aurait pas dansé. »

Contrairement aux premières éditions imprimées (en 1481 pour cet ouvrage), dont les ornements étaient parachevés à la main, cette édition de 1528-1529 a été intégralement imprimée, ses vignettes et initiales ornées ayant été xylographiées, c'est-à-dire gravées sur un support en bois qui a ensuite pu passer sous presse avec le reste des caractères. Notre exemplaire est passé de mains en mains, et a appartenu à un prêtre de Coupray (dans le canton d'Arc-en-Barrois) avant d'être confié aux Archives départementales. Chose rare : une bonne partie de sa reliure d'origine nous est parvenue. Elle avait néanmoins beaucoup souffert du passage du temps. Afin d'éviter que l'état des volumes ne se dégrade encore plus, la restauratrice a nettoyé, recousu, et réparé chacun d'eux en comblant les lacunes avec du papier spécial ou du cuir neuf selon le besoin. En 2024, ce sont une vingtaine de registres de l'Enregistrement du XIX^e siècle qui ont été restaurés. Produits par l'administration des



Les registres avant restauration.



Les registres de retour aux Archives après restauration.

finances publiques, ces registres gardent la trace des actes sur lesquels un impôt a été prélevé. Ces actes concernent notamment des transactions entre particuliers et les mutations ou successions de biens immobiliers, ce qui fait de ces registres une mine d'informations pour quiconque cherche à retracer l'histoire de propriété d'une maison ou d'un terrain. Très consultés, ces registres ont fait l'objet d'une importante campagne de numérisation et de mise en ligne mais certains étaient en trop mauvais état pour être scannés sans risque.

Les registres étaient de retour aux Archives en fin d'année avec de nouvelles reliures et des pages intérieures consolidées. Ils sont prêts à être consultés dans la salle de lecture des Archives en attendant d'être numérisés et de trouver un repos bien mérité dans la sécurité des magasins de conservation !



Avant-après : le résultat de la restauration de cette bible en six volumes est tout à fait remarquable.

15^e mariage le 22 juillet 2023.

Marcel en ses débuts.

A 86 ans, Marcel Humblot maire depuis... 60 ans !



« Arrivé en 1993 à Lezéville pour mon premier poste de technicien à l'ONF (Office National des Forêts), j'ai eu à gérer la forêt communale de Morionvillers. Nous avons rapidement dépassé les relations professionnelles et sommes devenus véritables amis. Bien souvent je me retrouvais à la table familiale pour le repas dominical avec Eliane, son épouse et ses enfants. La famille, c'est sacré chez Humblot ! Il est comme ça Marcel, « un gros cœur toujours disponible pour les autres ».

Damien Thiérot, conseiller départemental du canton de Poissons

Élu maire de Morionvillers au 3^e tour le 28 mars 1965, Marcel Humblot continue de briguer son 10^e mandat à l'âge de 86 ans. Affichant 60 années consécutives de mandat de maire en activité actuellement, il détient le record du département.

Originaire de Germy, lorsque Marcel Humblot a épousé Eliane en 1960, rien ne laissait présager que 5 ans plus tard, tous deux allaient devoir se battre derrière les urnes lors des élections municipales. Trois tours auront été nécessaires pour que Marcel sorte victorieux de cette bagarre de scrutin à une voix de plus ! C'est ainsi qu'il succéda à Aline Graillot

(une femme maire). Aux côtés de son épouse Eliane, sa « secrétaire de mairie bénévole à la belle écriture », c'est en duo qu'ils feront face au développement de la commune avec une équipe d'élus bien soudée. Durant ces décennies, si certains conseillers n'ont fait qu'un mandat, d'autres ont « rempli » comme Alain Batut et Jeanine Bastien. Plus tard, Marcel travaillera avec l'aide de Nadine Jourde, sa précieuse secrétaire avec qui il découvrira l'ordinateur.

HOMME À TOUT FAIRE

Menuisier de métier, Marcel, l'homme des bois, est devenu l'homme à tout faire dans cette commune sans cantonnier. Le jeune maire a commencé par alimenter le village en eau. La commune se rattachera au syndicat des eaux de la Manoise. S'en suivront d'importants travaux sur l'église, le citerneau (700 m³ de réserve incendie), le lavoir et le monument aux morts. Avec ses 107 hectares de forêt

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

« Avec mon équipe et mon épouse on voulait faire revenir du monde au village, on voulait sauver l'école du secteur. En 1966, on a construit le « Paradou disco ». Tous les dimanches, c'était le rendez-vous de la jeunesse locale jusqu'à sa fermeture dans les années 90. On avait dépassé la trentaine d'habitants ! » se remémore Marcel. Avec quinze mariages au compteur, il a eu la joie de marier ses deux filles et espère bien marier sa petite-fille. Mais être maire, c'est aussi partager des drames : la propagation de la rage dans le village, l'incendie d'une ferme avec du bétail à l'intérieur et un dramatique accident qui a coûté la vie à plusieurs membres d'une famille l'ont profondément marqué. Il reste aussi nostalgique face à l'évolution du paysage où les éoliennes remplacent les vaches, les prairies, les haies. Quant aux conflits de voisinages ou querelles de clocher, « Marcel et son grain de sel », toute une histoire !

communale, son domaine de prédilection, Marcel a à cœur la gestion des affouagistes et la création d'une voie de desserte en forêt communale.

INVESTI À 100 %

« Papa est un grand bavard, convivial, jovial - certes un peu têtue - mais il est très assidu et investi pour sa commune », explique sa fille Nathalie, désormais deuxième adjointe. Marcel est présent partout. Rechercher des fuites, échanger avec les gendarmes, l'ONF, le facteur, entretenir les espaces verts, le cimetière : « C'est ma vie ! » avoue-t-il. « J'ai toujours vu l'intérêt de la commune avant tout avec mon équipe ». Malgré des soucis de santé, son œil est toujours aussi bienveillant sur « son Morion ».



Le 17 mai 2024, Marcel Humblot avait reçu la médaille du Sénat par Anne-Marie Nédélec, sénatrice, et Nicolas Lacroix, Président du Conseil départemental de la Haute-Marne.

Bourbonne-les-Bains prête à accueillir les curistes



Suite à la mise en liquidation judiciaire de la Sasu Thermes de Bourbonne-les-Bains, filiale du groupe Valvital, la commune de Bourbonne-les-Bains a décidé de confier la gestion des thermes à l'Agence d'attractivité de la Haute-Marne. Une décision prise face à l'urgence de la situation afin de maintenir l'activité thermale à Bourbonne-les-Bains. Bonne nouvelle : les thermes seront ouverts à partir du 7 avril prochain.



« Grâce à l'Agence d'attractivité, qui œuvre désormais à leur gestion, les thermes de Bourbonne-les-Bains seront bien ouverts pour ce printemps ! Le maintien de cette activité thermale

permettra ainsi, outre la venue de curistes, de préserver nombre d'emplois sur notre territoire. »

Brigitte Fischer-Patriat,

7^e Vice-présidente en charge de l'autonomie, du grand âge et du handicap
Présidente de l'Association des gîtes et chambres d'hôtes labellisés de Haute-Marne

POUR UN MOMENT DE BIEN-ÊTRE À BOURBONNE-LES-BAINS

Envie d'un moment de détente et de relaxation ? Optez pour le séjour 2 jours/1 nuit « Pause ressourçante au Spa ». Entre soins et plaisirs, votre corps et votre esprit seront ressourcés.

Au programme : une escale thermale
+ une entrée à l'espace aqua-détente
+ une nuit avec petit-déjeuner
+ un repas au restaurant.

À partir de 271 € pour deux personnes.

Réservez votre moment par mail à reservation@attractivite52.fr ou au 03 25 30 39 08

Les thermes de Bourbonne-les-Bains sont officiellement repris par l'Agence d'attractivité de la Haute-Marne. Cette activité thermale concerne 65 emplois directs, dont des saisonniers, mais est également liée à l'activité économique du territoire puisque 1 200 lits touristiques (5 hôtels-restaurants, 1 camping, 1 résidence et une quarantaine de meublés de tourisme) y sont répertoriés. Le secteur commercial représente 40 % des emplois du bassin bourbonnais, qui dépendent donc fortement de l'activité thermale.

DEUX CURES CONVENTIONNÉES

À Bourbonne-les-Bains, les eaux sont recon- nues depuis plus de 2 000 ans. Elles sont particulièrement efficaces sur deux pathologies : **la rhumatologie et les voies respiratoires**. Des cures spécifiques y sont proposées, et même une cure double orientation pour les personnes souffrant des deux affections.

La cure thermale conventionnée de 18 jours en **rhumatologie** aide à soulager les douleurs, réduit les inflammations chroniques et améliore la mobilité à long terme. Elle permet de retrouver de l'autonomie et une meilleure qualité de vie. Les pathologies rhumatismales



chroniques (arthroses, rhumatismes, ostéo- porose, lombalgies, sciatiques, séquelles de traumatisme ostéo-articulaires, etc.) peuvent entraîner une perte de mobilité et favoriser l'inflammation, accélérant la dégradation des articulations.

L'eau thermale, utilisée en bains, boue ou vapeur, décontracte les articulations et muscles, réduit les douleurs et apporte les minéraux nécessaires à la régénération des tissus et des os fragilisés. La cure thermale est idéale en prévention, pour ralentir l'évolution des rhumatismes dès les premiers symptômes et préserver la qualité de vie.

La cure thermale conventionnée de 18 jours des **voies respiratoires** est recommandée pour sa part pour les personnes souffrant d'asthme, de rhinopharyngites, de bronchites et de laryngites récurrentes. Bien que ces symptômes soient souvent bénins, ils peuvent entraîner des complications s'ils ne sont pas traités à temps. Les maladies pulmonaires obstructives chroniques (asthme, bronchites, sinusites, rhinites, laryngites, affections buccales, otites, etc.) rendent la respiration difficile, même au repos, entraînant épuisement et isolement. Pour prévenir ces problèmes, des cures thermales régulières sont bénéfiques. Les eaux thermales de Bourbonne-les-Bains permettent de dégager les voies respiratoires, d'assainir le nez et la gorge, de fluidifier le mucus et de réduire les inflammations. En assainissant les voies respiratoires, elles aident à limiter les infections, à renforcer le système immunitaire et à réduire les crises, permettant ainsi de retrouver un souffle normal et de reprendre des activités auparavant impossibles.

Participez au renouveau des thermes, faites preuve de solidarité territoriale.

Réservez votre cure à thermesdebourbonnelesbains@gmail.com ou au 06 80 01 72 87. Retrouvez toutes les informations sur bienvenue-hautemarne.fr

VU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour ne rien rater de l'actualité du Département, rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux : commentez, aimez, partagez !

f @conseildépartemental52



in @Conseil départemental de Haute-Marne



Le Département est présent sur LinkedIn : suivez-nous !

Suivez-nous aussi sur Youtube : Conseil départemental de la Haute-Marne

RECETTE DE PRINTEMPS



Recette élaborée dans le cadre de l'opération « Du gibier à la cantine » par l'équipe de cuisine du collège Henri Vincenot de Chalindrey.



TERRINE DE GIBIER

Ingrédients :

- 500 g de chevreuil ou de sanglier
- 300 g de gorge ou de poitrine de porc
- 200 g de foie de porc ou de gibier
- 5 g d'ail
- 10 g d'échalote
- Persil
- 1 œuf
- 18 g de sel
- 2 g de poivre
- 1,5 g de « quatre épices » ou de muscade
- 30 g de féculé
- Un peu de cognac ou d'armagnac

Préparation :

1. Passer le gibier, la gorge et le foie au hachoir puis mélanger avec tous les ingrédients de la recette.
2. Passer le gibier, la gorge et le foie au hachoir puis mélanger avec tous les ingrédients de la recette.
3. Disposer la viande dans un moule à terrine, la faire cuire au bain-marie 30 minutes à 180°C puis couvrir la terrine et la laisser cuire encore 30 minutes à 160°C. La température à cœur doit être entre 72°C et 75°C.
4. Laisser refroidir la terrine puis la mettre au réfrigérateur au minimum 24 heures.

Dans chaque numéro, une recette de saison d'un(e) chef(fe) d'un collège haut-marnais est mise en avant.

Régalez-vous !

CONFÉRENCES

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Un programme en partenariat avec les villes de Chaumont et Saint-Dizier

Conférences du jeudi

« La statuaire langroise de la seconde moitié du XVI^e siècle : un âge d'or ? »

Par Arnaud Vaillant, chargé d'études au service patrimoine-inventaire de la ville de Langres et conservateur délégué des antiquités et objets d'art de la Haute-Marne.

17 avril, 18h30, Espace Cœur de Ville, Saint-Dizier

« Une momie précolombienne au musée de Saint-Dizier »

Par Constance Fournier, historienne de l'art.

22 mai, 18h30, Hôtel de Ville, Saint-Dizier

Plus d'info sur saint-dizier.fr
03 25 07 31 50



Conférences du mardi

« Le diocèse de Langres, cœur du prieuré de Champagne des "chevaliers de Rhodes" (1317-1522) »

Par Jean-Marc Roger, archiviste-paléographe.

20 mai, 20h30, Hôtel du Département (salle Niederberger), Chaumont

Les Mardis aux Archives

A 18h, Archives départementales, Chamaran-des-Choignes

Place à des ateliers destinés à tout public souhaitant élargir ses connaissances et sa pratique des documents d'archives ainsi que des conférences, des initiations à la généalogie et des séances de paléographie.

« Percey-le-Petit dans l'objectif d'un photographe extraordinaire : l'abbé Donnot »

Par Jeannine Grenier, Chantal Floriot et Bénédicte Poinssot, auteures de l'étude sur Percey-le-Petit parue dans la collection Pierres et terroir, septembre 2024.

22 avril

« Les Tassel, une famille de peintres du XVII^e siècle à Langres »

Par Olivier Dumont, amateur d'art et collectionneur.

29 avril

Atelier paléographie, « Lire les documents de l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle) »

Par Elisabeth Charron et Benjamin Couvreur.

25 mars, 6 mai et 3 juin

Ateliers généalogie

Par Le Centre Généalogique de la Haute-Marne.

13 mai, 27 mai, 10 juin, 17 juin et 24 juin

Plus d'infos sur haute-marne.fr/archives-departementales/valorisation

SPECTACLES

LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE LA HAUTE-MARNE

Tout un programme à découvrir dans le réseau des bibliothèques de Haute-Marne

La Brigade de résolution des contes, par la C^{ie} Les Hallebardiers, de 3 à 6 ans

Des contes qui déraillent ? Appelez la Brigade de Résolution des Contes « BRC ». Des brigadiers sans faille avec une sacré gouaille vont les remettre sur les rails !



• 11 avril, 17h, Médiathèque de Biesles, 03 25 31 02 40, mediatheque.biesles@wanadoo.fr

• 12 avril, 11h, La Cave à Bernard, Nogent, 03 25 31 63 89, mediatheque@villedenogent.fr

• 16 avril, 11h, Médiathèque de Bourbonne-les-Bains, 03 25 90 69 47, mediatheque.bourbonne@orange.fr



La Méthode champenoise expliquée aux gens

par la C^{ie} Attention Au(x) Chien(s), à partir de 14 ans

Conférence burlesque et pétillante sur la confection et l'histoire du champagne par Martine Blancbaye, jeune fille coquette, célibataire depuis une cinquantaine d'années.

• 15 mai, 18h30, Médiathèque de Joinville, 03 25 94 33 04, biblio.joinville2@orange.fr

Du Silence au

concert, par la C^{ie} Musique Acoustique Machine, de 0 à 6 ans

Une exploration musicale et poétique mêlant sensations visuelles et auditives pour les tout-petits !



• 21 mai, 10h30, Médiathèque de Prauthoy, 03 25 88 39 55, mediatheque.prauthoy@ccavm.fr

• 4 juin, 10h30, Salle de l'Oseraie, Fayl-Billot, 03 25 84 00 21, mediatheque-fb@ccsavoirfaire.fr



Panique dans la forêt, par les Weepers Circus, à partir de 5 ans

Un soir, quatre amis rentrent d'une fête. Ils chantent gaiement sur les chemins, ignorant qu'ils sont en train de se perdre dans la forêt interdite où ils vont rencontrer des personnages mystérieux

armés de leurs instruments de musique.

• 17 juin, 18h, Médiathèque de Joinville, 03 25 94 33 04, biblio.joinville2@orange.fr

EXPOSITIONS

Regards croisés, photos
Du 1^{er} avril au 2 novembre,
Musée de la coutellerie,
Nogent

Clichés réalisés par Ludovic Chaffaut, Olivier Couvreur et Fanny Gerard sur le thème des animaux dans leur milieu naturel.

Plus d'infos au 03 25 31 89 21

Aotearoa Nouvelle-Zélande, les protecteurs de l'Arche perdue

À partir de 9 avril,
Musée de Saint-Dizier

Découvrez la biodiversité fascinante d'Aotearoa Nouvelle Zélande à travers des récits et des témoignages. Visites guidées : 23 avril et 18 juin à 15h.

Plus d'infos sur saint-dizier.fr

5^e Biennale internationale de design graphique

Du 21 mai au 19 octobre,
Le Signe, Chaumont



Trois concours, des expositions et un week-end inaugural (du 22 au 25 mai).

Plus d'infos sur centrenationaldugraphisme.fr

Le patrimoine gallo-romain en Pays de Langres

Du 4 juin au 12 octobre,
Maison Renaissance, Langres

La cité d'Andemantunum (Langres), la villa d'Andilly-en-Bassigny, le mausolée de Faverolles et le complexe thermal de Bourbonne-les-Bains conservent de nombreux vestiges gallo-romains et offrent une lecture fascinante de l'Antiquité en territoire lignon.

Plus d'infos au 03 25 86 86 20
patrimoine@langres.fr

SPECTACLES

Le poids des fourmis, théâtre, à partir de 13 ans
24 avril, 20h30, Salle Jean-Favre, Langres



Réservation : <https://billetterie.festik.net/langres>
03 25 87 60 34

14 juillet / 7 fois la révolution, théâtre interactif, à partir de 15 ans
6 mai, 19h30, Le Nouveau Relax, Chaumont



Acte 1 : 14 juillet
Une adaptation inspirée du récit d'Éric Vuillard.

Acte 2 : 7 fois la révolution
Qu'est-ce qu'une révolution aujourd'hui ? Peut-elle encore nous rassembler ?

Acte 3 : Le repas citoyen
Apportez un plat sucré ou salé, nous offrons les boissons.

Plus d'infos sur lenouveaurelax.fr
03 25 01 68 80

Muraïe, comédie burlesque et installation murale

14 juin, 17h, Cour de l'école Jean-Duvet, Langres

Dans la rue, un tas de décombres et deux ouvriers qui s'activent. Ils se prennent au jeu, s'approprient les objets et se construisent un « petit chez-soi » chacun.

Plus d'infos au 03 25 87 60 34

Escale, théâtre interactif, à partir de 6 ans
14 juin, 18h30, Jardin Agathe Roulot, Chaumont

Du 9 au 14 juin, le Collectif IN ITINERE sillonne les quartiers du Val-Barizien et du Cavalier pour recueillir anecdotes, souvenirs et rêves, au fil de rencontres improvisées.

Réservation au 03 25 01 68 80
lenouveaurelax.fr

CONCERTS

Concert hommage à Graeme Allwright, par le trio Les Trimardeurs
Soirée cabaret
19 avril, 19h - repas
21h - concert, salle des fêtes de Châteauvillain

Plus d'infos sur helloasso.com/associations/association-bernard-dimey
06 40 87 34 65 /
06 30 26 75 62

Morphine joue Indochine
26 avril, 20h30

Billetterie sur villedenogent52.fr

FORMS, String Quartet, performance multimédia

25 mai, 11h, 14h et 16h, Le Nouveau Relax, Chaumont

Le Quatuor Adastra interprétera des partitions graphiques, offrant ainsi au public l'expérience de pouvoir voir la musique.

Plus d'infos sur centrenationaldugraphisme.fr
artsvivants52.org

FESTIVALS

24^e Festival Bernard Dimey

Du 6 au 10 mai,
Centre culturel Robert Henry, Nogent

Tout le programme sur festival-bernard-dimey.fr
06 30 26 75 62 /
06 40 87 34 65



ÉVÈNEMENTS

Chasse aux œufs au château du Grand Jardin à Joinville

Du 19 au 21 avril, 10h-12h30 et 13h30-18h

Plus d'infos au 03 25 94 17 54

Weekend festif à Metallurgic Park

10 mai, Dommartin-le-Franc
Place à des ateliers : tote bag, pièce en chocolat ou peinture sur tablette numérique, à chacun sa créativité !

Plus d'infos sur saint-dizier.fr

Journées Européennes de l'Archéologie

Du 13 au 15 juin, parc Winston Churchill, Saint-Dizier
14 et 15 juin, de 9h30 à 18h au Square Winston Churchill

Ateliers et visites guidées des collections archéologiques du Musée.

13, 14 et 15 juin, 18h30
Conférences

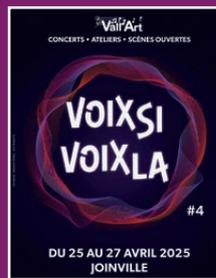
Plus d'infos sur saint-dizier.fr

FESTIVALS

Festival VoixSi VoixLa
Du 25 au 27 avril, Joinville

4^e édition du festival de chant choral organisé par l'association Vall'Art en partenariat avec Arts Vivants 52.

Plus d'infos sur vallart.net / artsvivants52.org



22 VOS SORTIES

SPORTS

43^e tournoi international de judo

19 et 20 avril, Dojo de la Noue, Saint-Dizier

Le tournoi international de judo accueille chaque année plusieurs centaines de judokas venus de Belgique, du Luxembourg et d'Angleterre.

Plus d'infos sur saint-dizier.fr

22^e édition des 10 km de Saint-Dizier - 10 mai



Course semi-nocturne dans le centre-ville de Saint-Dizier, labelisée qualificative pour les Championnats de France. Course enfant de 800 m à 19h30, course de 10 km à 20h.

Plus d'infos sur saint-dizier.fr

Trail du Mont Chauve

1^{er} mai, Chaumont
Rendez-vous pour la 8^e édition du Trail du Mont Chauve au parking du Leclerc de Chaumont (côté station essence).

Inscriptions sur <https://chronopro.net/produit/trail-du-montchauve-2025/>

2025 mais également présence du journaliste Patrick Montel, en tant que speaker de la course.

Inscriptions sur chronopro.net/produit/semi-marathon-de-bourbonne-les-bains-2025

12^e édition du Marathon du Der

8 juin

Départ Saint-Dizier entre 7h30 et 7h45. Village marathon le 7 juin au Parc du Jard : récupération des dossards et animations pour les enfants organisées par la Ville de Saint-Dizier de 14h à 18h.

Inscriptions sur marathondulacduDer.com/les-inscriptions/



HAUT-MARn Triathlon

5 juillet, Lac de la Liez, Langres

6 courses au programme : Marcassin (6-9), Chevreuil (10-13), Découverte (XS), Sprint (S) à la Liez, Olympique (M) et Half (L) entre La Liez (natation) et Chaumont (càp).

Plus d'infos sur haut-marn-triathlon.fr
Inscriptions sur inscriptions-teve.fr

L'AGENDA DU DÉPARTEMENT EN LIGNE

Public ou organisateur, le Département met à votre disposition un agenda en ligne. Consulter et/ou déposer vos annonces sur <https://openagenda.com/fr/conseildepartemental52>



Expression des groupes politiques*

GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

« La santé, priorité du Département ! »

Madame, Monsieur,

La santé est une priorité pour les Français. C'est notre bien le plus précieux, mais au cours des dernières décennies, les politiques successives de l'Etat ont mené à la situation dramatique que nous connaissons aujourd'hui. De plus en plus de médecins partent à la retraite sans successeur, les jeunes diplômés s'installent rarement dans en zone rurale et de plus en plus de Français ont du mal à se faire soigner. Ce constat, partagé dans la France entière, commence même à toucher des communes de plus de 100 000 habitants.

Face à ce constat, le Conseil départemental de la Haute-Marne refuse de rester les bras croisés. Il fait le choix d'aller bien au-delà des compétences qui lui incombent (soutien des plus fragiles, enfance, accompagnement des seniors, etc.) et met en place cette année un centre de santé.

Ce centre prendra 2 formes : des points de consultation dans des locaux existants (comme des salles communales) et le déploiement de deux cabinets médico-mobiles. Ces cabinets mobiles, dont le parcours est en cours d'élaboration, sillonneront nos routes à partir de septembre, sur le secteur du Montsaigeonnais

dans un premier temps. Le reste de la Haute-Marne sera également couvert, à partir de la fin 2025 / début 2026. La santé, c'est aussi une question d'attractivité. Il est de notre devoir de ramener la santé au plus près des habitants, pour les soigner et rendre notre territoire encore plus attractif, pour les professionnels de santé et les futurs haut-marnais.

Rachel Blanc

1^{ère} Vice-présidente du Conseil départemental de la Haute-Marne, en charge du pôle des solidarités, déléguée à l'insertion sociale, à la protection de l'enfance et à la santé

GRUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Chers Haut-Marnais,

Triste spectacle que cette majorité départementale qui, après avoir déclaré mettre en vente préfecture, palais de justice et autres bâtiments publics pour cause de finances à l'os, présente un budget 2025 euphorique augmentant les frais de représentations de son président. Quel motif alors pour refuser une subvention de 500 € au concours de la résistance et de la déportation au pays de Charles De Gaulle ? Un malentendu, non ! Sans la médiatisation et la résistance des Hauts-Marnais, cette subvention vieille d'un demi-siècle passait effectivement à la trappe. Que penser également de l'organisation du Musée Charles De Gaulle qui, par une gestion approximative des horaires d'ouvertures, pousse des visiteurs trouvant porte close,

à raconter leur mésaventure vécue sur l'un des plus importants sites internet d'information aux touristes américains ! Un comble l'année où le musée accuse un déficit record. Pas mieux pour la gestion du GIP qui fait l'objet d'un rapport de la cour des comptes alertant sur les recettes à intervenir en 2026. Le cumul boulimique de Nicolas Lacroix pour les présidences répond à son goût du pouvoir mais n'est pas à la hauteur de l'efficacité que les Hauts-Marnais sont en droit d'attendre. Ce sont nos enfants qui sont la variable d'ajustement budgétaire. La majorité vote 450 000 € de subvention pour les chiens des chasseurs et supprime 300 000 € d'aide aux enfants du primaire pour bénéficier des classes de découverte !

Effondrement démographique, baisse du pouvoir d'achat, etc. Le département plonge chaque jour un peu plus les Hauts-Marnais dans les difficultés.

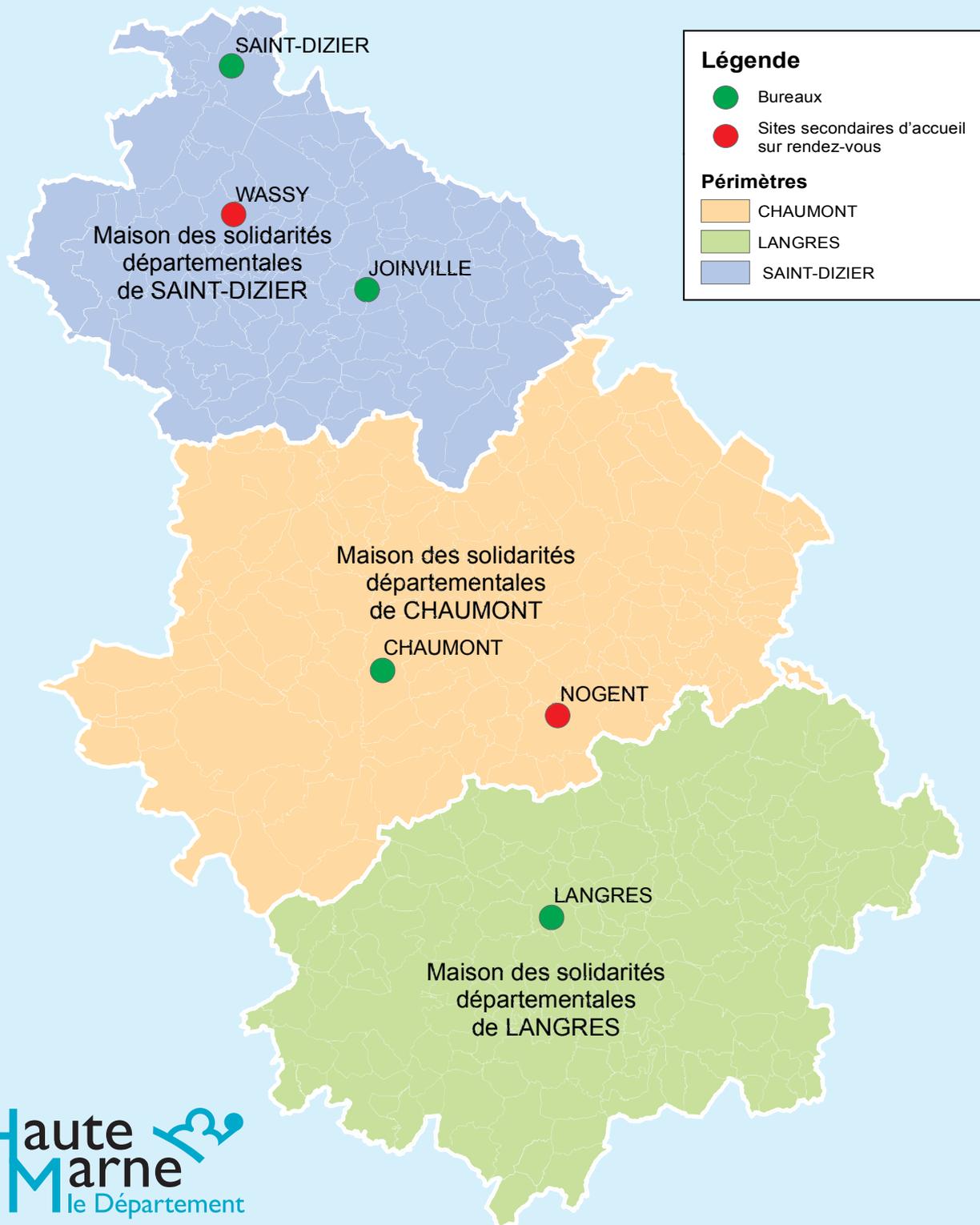
Que des citoyens ou des élus s'opposent et manifestent avec leurs écharpes tricolores et ils reçoivent immédiatement sarcasmes et pressions d'un président hors sol.

Le jour venu, les Haut-Marnais méprisés manifesteront dans les urnes leurs volontés de changement. Avec eux, nous amorceront dans la sérénité et le respect de tous, le redressement de cette Haute-Marne que nous aimons tant.

Laurence Robert-Dehault

* Art. L. 3121-24-1 du code général des collectivités territoriales : « Lorsque le département diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil général, un espace est réservé à l'expression des groupes d'élus. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. »

Les circonscriptions d'action sociales deviennent les maisons des solidarités départementales



Nicolas Lacroix

Président du Conseil départemental
de la Haute-Marne

Haute
Marne
le Département

À la rencontre des Haut-Marnais

13 ÉTAPES

du 20 mars
au 4 juillet 2025

490 km



Suivez le détail de mon parcours :
haute-marne.fr